

## Étape majeure franchie dans le projet d'acquisition de Bombardier Transport par Alstom : signature du Contrat d'achat et de vente<sup>1</sup> sur la base de termes de prix révisés

- Prix d'acquisition désormais attendu jusqu'à 5,3Mds€ à comparer avec la fourchette initiale de 5,8Mds€ - 6,2Mds€
- Réalisation de l'opération désormais attendue pour le 1er trimestre 2021

**16 septembre 2020** – Alstom annonce aujourd'hui la signature du Contrat d'achat et de vente<sup>1</sup> avec Bombardier Inc et la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) dans le cadre de l'acquisition de Bombardier Transport.

« L'acquisition de Bombardier Transport représente une étape transformante pour Alstom. Elle va permettre au Groupe d'accélérer sur sa feuille de route stratégique et de renforcer son leadership dans un contexte de marché dynamique, à un moment où le transport durable est au cœur des préoccupations d'aujourd'hui. Bombardier Transport apportera à Alstom une présence géographique complémentaire qui élargira son assise commerciale dans des marchés clefs en croissance, de fortes complémentarités produit en Matériels Roulants, une mise à l'échelle stratégique en Signalisation et Services, une capacité industrielle dans des pays clefs, un portefeuille de produits et d'innovation complet et des ressources supplémentaires en R&D pour investir dans l'innovation intelligente et verte. Alstom accueillera de nouveaux talents et expertises avec l'arrivée des employés de Bombardier Transport », a déclaré Henri-Poupart Lafarge, Président-directeur général d'Alstom.

Les termes de l'accord ont été adaptés à la situation actuelle. Une réduction de 300M€ de la fourchette de prix a été convenue avec Bombardier Inc et CDPQ. Par conséquent, excluant toute révision additionnelle à la baisse liée au mécanisme d'ajustement<sup>2</sup> de la position de trésorerie nette, la fourchette de prix pour l'acquisition de 100% des actions de Bombardier Transport sera de 5,5Mds€ à 5,9Mds€<sup>3</sup>.

Alstom considère que le prix d'acquisition devrait atteindre jusqu'à 5,3Mds€, après prise en compte des estimés potentiels ajustements et obligations post-réalisation liés au mécanisme de protection de la position de trésorerie nette<sup>2</sup>, à comparer avec la fourchette initiale de 5,8Mds€ à 6,2Mds€ annoncée le 17 février 2020<sup>4</sup>.

La structure de financement de l'acquisition reste identique à celle communiquée précédemment, en particulier s'agissant de la taille et des termes de l'augmentation de capital avec DPS et des augmentations de capital

<sup>1</sup> Contrat d'achat et de vente portant sur la totalité du capital de Bombardier Transportation (Investment) UK Limited

<sup>2</sup> Comme communiqué le 17 février 2020, la position de trésorerie nette de Bombardier Transport à la date de réalisation de l'opération réduira le prix d'acquisition sur une base euro par euro, si Bombardier Transport avait une position de trésorerie nette négative au 31 décembre 2020

<sup>3</sup> Les montants versés à Bombardier (à l'exception des 500M€ équivalents liés à l'augmentation de capital réservée à Bombardier) seront libellés en dollars américains, à un taux de change EUR/USD convenu entre les parties de c.1.1.1,17. Ils feront l'objet d'une couverture de change en USD.

<sup>4</sup> sujet au même mécanisme de clôture des comptes

réservées à CDPQ et Bombardier Inc. Comme annoncé en février dernier, selon les nouveaux termes de l'acquisition, CDPQ deviendra le premier actionnaire d'Alstom avec environ 18% du capital et des droits de vote.

Alstom est convaincu du fort rationnel stratégique de l'acquisition et demeure confiant dans sa capacité à rétablir le potentiel opérationnel, commercial et la rentabilité de Bombardier Transport. Alstom confirme son objectif de générer 400M€ de synergies de coûts par an à partir de l'année 4 ou 5 et de rétablir la marge de Bombardier Transport en ligne avec les standards à moyen terme. L'opération doit conduire à une relation à deux chiffres du Bénéfice Net par Action (BNPA) à partir de l'année 2 post-réalisation<sup>5</sup> et au maintien de son profil de crédit solide avec une notation Baa2.

Le conseil d'administration d'Alstom a approuvé ces nouveaux termes et réitère sa confiance dans la capacité d'Alstom à créer de la valeur pour toutes les parties prenantes à travers cette opération.

Compte tenu de l'avancée des discussions avec les autorités de la concurrence, la réalisation de l'opération est désormais attendue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2021, sous réserve des autorisations des autorités de régulation et des conditions usuelles préalables. L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires se tiendra le 29 octobre 2020.

#### **AVIS IMPORTANT**

*Le présent communiqué de presse ne constitue ni ne fait partie d'un prospectus ou d'une quelconque offre ou sollicitation pour la vente ou l'émission, ou d'une quelconque offre ou sollicitation à acheter ou souscrire, ou d'une quelconque sollicitation d'une offre d'achat ou souscription d'actions ou de tous autres titres de la société en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis ou dans un quelconque autre pays. Toute offre de titres de la société ne peut être faite en France que conformément à un prospectus ayant reçu le visa de l'AMF ou, hors de France, conformément à une note d'information préparée à cette fin.*

*Ce communiqué de presse comporte des déclarations prospectives, telles que les déclarations relatives à l'acquisition de Bombardier Transport par Alstom, aux opinions et aux attentes d'Alstom et de Bombardier relatives à l'opération envisagée, les déclarations relatives aux avantages qui en découleraient pour les clients ou qui peuvent être attendus à la suite de l'opération envisagée ainsi que les déclarations relatives à la capacité des parties à créer de la valeur pour les actionnaires via, notamment, la réalisation des économies et synergies attendues. Ces déclarations sont fondées sur un certain nombre d'hypothèses et reflètent les attentes à ce jour d'Alstom et de Bombardier.*

*Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation de termes tels que « s'attend à », « espère », « anticipe », « a l'intention de », « prévoit », « croit », « recherche », « estime », « projette » ou par l'utilisation d'autres termes similaires ou l'emploi du futur. Des déclarations prospectives peuvent également être formulées dans d'autres rapports, présentations, ou documents fournis aux actionnaires ainsi que dans des communiqués de presse. En outre, des représentants d'Alstom ou de Bombardier, pourraient, de temps à autre, formuler oralement des déclarations prospectives. De telles déclarations sont fondées sur les estimations et hypothèses des équipes managériales à ce jour, respectivement d'Alstom et de Bombardier, et dépendent de nombreux facteurs qui échappent au contrôle d'Alstom et de Bombardier. Ces déclarations prospectives sont sujettes à un certain nombre de risques, d'incertitudes et facteurs, en ce compris (sans que cela ne soit limitatif) : la non-approbation par les actionnaires d'Alstom de l'opération envisagée, l'effet des conditions réglementaires que les autorités de régulation pourraient, le cas échéant, imposer, la réaction des clients, des employés et des fournisseurs respectifs d'Alstom et Bombardier relativement à l'opération envisagée, la capacité à mener à bien*

---

<sup>5</sup> Après prise en compte des synergies de coûts, des coûts d'implémentation et avant amortissement du PPA

*rapidement l'intégration des activités de Bombardier Transport au sein d'Alstom ainsi que les contretemps qui pourraient survenir dans les étapes de l'opération envisagée, ainsi que les risques décrits dans les différents documents rendus publics ou qui pourraient être rendus publics auprès d'autorités réglementaires telle que l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») ou l'Autorité des Marchés Financiers du Québec. La matérialisation d'un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes ainsi que dans l'éventualité où les attentes sous-jacentes ou les hypothèses retenues se révélaient incorrectes, les résultats effectifs, les performances, la situation financière ou les perspectives d'Alstom ou de Bombardier pourraient s'avérer significativement différents de ceux explicitement ou implicitement présentés dans certaines déclarations prospectives. Ni Alstom ni Bombardier n'a l'intention de mettre à jour ou de revoir les déclarations prospectives (ni n'assume une quelconque obligation relativement à cette mise à jour) en cas de développements futurs, de nouvelles informations ou circonstances qui s'écarteraient de ceux attendus à ce jour.*

*Rien ne peut garantir que l'opération envisagée se concrétisera ou que les avantages attendus se réaliseront. L'opération envisagée est conditionnée à diverses autorisations réglementaires ainsi qu'à la réalisation de certaines conditions, et rien ne peut garantir que de telles autorisations seront obtenues et/ou que ces conditions seront réalisées.*

*En raison des arrondis, la somme des chiffres figurant dans le présent communiqué, ou dans d'autres documents, peut ne pas correspondre exactement au total arithmétique. En outre, les pourcentages sont des valeurs approchées.*

### **Informations additionnelles**

*Dans le cadre de l'opération envisagée, Alstom se réserve la possibilité de déposer (i) auprès de l'AMF, un prospectus et tous autres documents relatifs à l'opération envisagée et (ii) le cas échéant, auprès de toute autorité réglementaire compétente, les documents importants relatifs à l'opération envisagée. LES INVESTISSEURS ET DETENEURS DE TITRES SONT PRIÉS DE LIRE AVEC ATTENTION TOUS LES DOCUMENTS PERTINENTS QUI SERAIENT DÉPOSÉS AUPRÈS DE L'AMF ET DES AUTORITÉS RÉGLEMENTAIRES COMPÉTENTES, Y COMPRIS LE PROSPECTUS LORSQU'IL SERA DISPONIBLE CAR IL CONTIENDRA DES INFORMATIONS IMPORTANTES AU SUJET DE L'OPÉRATION ENVISAGÉE. Les investisseurs et les détenteurs de titres peuvent obtenir gracieusement une copie du prospectus ainsi que des autres documents déposés auprès des autorités (lorsqu'ils seront disponibles) sur le site de l'AMF, [www.amffrance.org](http://www.amffrance.org) et des autorités réglementaires compétentes. Ces documents, une fois déposés, pourront également être obtenus gracieusement sur le site d'Alstom, [www.alstom.com](http://www.alstom.com), ou en contactant l'équipe Relations Investisseurs d'Alstom, [investor.relations@alstomgroup.com](mailto:investor.relations@alstomgroup.com).*

**À propos  
d'Alstom**

Pionnier des solutions de mobilité plus durables et plus intelligentes, Alstom développe et commercialise des systèmes intégrés permettant de jeter les bases d'un futur modèle de transport. Alstom propose une gamme complète de solutions, des trains à grande vitesse, métros, tramways et e-bus aux systèmes intégrés, services personnalisés et solutions d'infrastructure, de mobilité digitale et de signalisation. En 2019/20, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 8,2 milliards d'euros et enregistré pour 9,9 milliards d'euros de commandes. Alstom, dont le siège est basé en France, est présent dans plus de 60 pays et compte actuellement 38 900 collaborateurs.

**Contacts**

**Presse :**

Samuel MILLER - Tel.: +33 (1) 57 06 67 74

[Samuel.miller@alstomgroup.com](mailto:Samuel.miller@alstomgroup.com)

Coralie COLLET - Tel.: +33 (1) 57 06 18 81

[coralie.collet@alstomgroup.com](mailto:coralie.collet@alstomgroup.com)

**Relations investisseurs :**

Julie MOREL - Tel.: +33 (6) 67 61 88 58

[Julie.morel@alstomgroup.com](mailto:Julie.morel@alstomgroup.com)

Claire LEPELLETIER – Tel.: +33 (6) 76 64 33 06

[claire.lepelletier@alstomgroup.com](mailto:claire.lepelletier@alstomgroup.com)